
COMMISSION 2 : ÉGALITE DES CHANCES

POLITIQUE 27 - POLITIQUES TRANSVERSALES

27-1 DIALOGUE CITOYEN 2020-2021 - AVIS CITOYEN PORTANT SUR LA MISE EN OEUVRE D'UN BUDGET PARTICIPATIF DÉPARTEMENTAL

I- RAPPEL - QU'EST-CE QUE LE DIALOGUE CITOYEN ?

En 2019, le Département a expérimenté une nouvelle démarche participative de co-construction avec les citoyen.nes.

L'approche du Dialogue citoyen est la suivante :

- Réflexion sur une **thématique transversale à forte portée politique** ;
- Avec un **engagement limité dans le temps** des participant.es ;
- Permettant de **recueillir un grand nombre d'avis** de l'ensemble du territoire breillien ;
- Par le biais d'un dialogue avec les citoyen.nes organisé **par un comité citoyen**.

II- LA THÉMATIQUE DÉVELOPPÉE

En fin d'année 2019, l'exécutif départemental a exprimé son souhait de réfléchir à un budget participatif départemental. Cela a donné lieu au lancement en février 2020 du « Budget participatif jeunesse ». L'objectif était d'expérimenter ce dispositif avec les jeunes de 11 à 25 ans, sur 2 territoires d'agences. Celui-ci a néanmoins dû être stoppé en raison de la mobilisation des services départementaux dans la crise sanitaire et des incertitudes quant à la possibilité d'un dialogue avec les communes concernées par les idées déposées.

Dans la continuité de cette démarche, le Dialogue citoyen a été actionné pour qu'un panel citoyen puisse élaborer des recommandations et propositions sur les modalités d'un futur budget participatif, destiné cette fois à l'ensemble des Breillien.nes. Pour rappel, il avait été annoncé en 2020 le fléchage d'un million d'euros en budget d'investissement pour ce futur budget participatif.

III- DU QUESTIONNEMENT COLLECTIF A L'AVIS CITOYEN

L'évaluation de la première expérimentation du dialogue citoyen a permis de retenir des évolutions notables en termes d'organisation pour cette seconde édition :

- Définir le sujet et le périmètre en amont de la constitution du groupe ;
- Recruter un panel de citoyen.nes représentatif de la population en Ille-et-Vilaine, pour gagner en légitimité ;
- Donner mandat au comité citoyen de produire lui-même ses préconisations sur la base d'une mobilisation citoyenne enrichie d'autres modalités (audition d'expert.es, benchmark...).

Ces deux derniers points ont souffert de la crise sanitaire : les ateliers du collectif citoyen se sont majoritairement tenus en distanciel et certains membres nous ont quittés du

fait de cette situation. Alors que 27 citoyen.nes étaient présent.es lors de la soirée de lancement, 14 personnes participaient toujours au Dialogue citoyen au terme de la démarche.

Pendant 6 mois, ce comité citoyen a participé à différentes étapes :

1. Une soirée de lancement précisant le mandat confié aux citoyen.nes, en présence du Président, de la Vice-Présidente déléguée à la Citoyenneté et à la démocratie participative et de la Direction générale ;
2. Une formation et un retour d'expériences d'une demi-journée chacun ;
3. Différentes modalités de rencontres ont ensuite été organisées :
 - 2 plénières en présentiel ont porté sur la clarification du travail à mener collectivement et ont permis d'identifier des problématiques fortes pour le comité citoyen ;
 - 3 ateliers en sous-groupes ont abordé des approches spécifiques pour un budget participatif départemental faisant particulièrement débat : les territoires éloignés, les projets collectifs et la thématisation du budget participatif ;
 - Une rencontre-débat avec un chercheur spécialiste des budgets participatifs, Gilles Pradeau. Il poursuit actuellement une thèse à l'Université de Westminster en suivant l'axe d'une comparaison entre budgets participatifs français et brésiliens ;
 - L'audition à distance de retours d'expériences de collectivités territoriales lors des « Rencontres nationales des budgets participatifs » des 2 et 3 décembre 2020 ;
 - 4 ateliers de construction du contenu de cet avis citoyen.
4. Au final, l'avis citoyen comprend les éléments suivants :
 - 2 ébauches de règlements sur 2 approches distinctes :
 - Favoriser l'émergence de projets dans les petites communes ;
 - Privilégier des projets collectifs.
 - Un ensemble de préconisations et propositions formulées par le comité citoyen pour une mise en œuvre utile d'un budget participatif départemental.

Synthèse :

La seconde édition du Dialogue citoyen a réuni pendant 6 mois un collectif de Breilliens et Breilliennes pour co-construire les conditions de réussite d'une nouvelle démarche de participation citoyenne pour le Département : un budget participatif. Le dialogue citoyen a mis en exergue la capacité d'un budget participatif à faire émerger et concrétiser des projets citoyens tout en créant des interactions sur le territoire. Cela implique cependant de se donner des moyens pour toucher un large public et favoriser les échanges au service de projets pertinents ; mais aussi pour créer des partenariats avec d'autres acteurs.rices sur le territoire pour transformer des idées citoyennes en projets pérennes.

En conclusion, je vous propose :

- de prendre acte du Dialogue citoyen portant sur la mise en œuvre d'un budget participatif départemental qui s'est déroulé entre septembre 2020 et février 2021 et de l'avis citoyen qui en résulte, joint en annexe.

LE PRESIDENT

Jean-Luc CHENUT